

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 1^{er} octobre 2021

COVID-19 : POINT SUR L'ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE VACCINALE A LA REUNION

Au 27 septembre, 64,4% des Réunionnais éligibles disposent d'un schéma vaccinal complet (soit 52,8% de la population totale). La couverture vaccinale progresse très lentement ces dernières semaines, avec une baisse de plus en plus prononcée du nombre de premières injections.

Elle doit donc progresser davantage, surtout chez les jeunes de 12 à 17 ans puisque près de 60% d'entre eux ne sont toujours pas entrés dans le processus de vaccination.

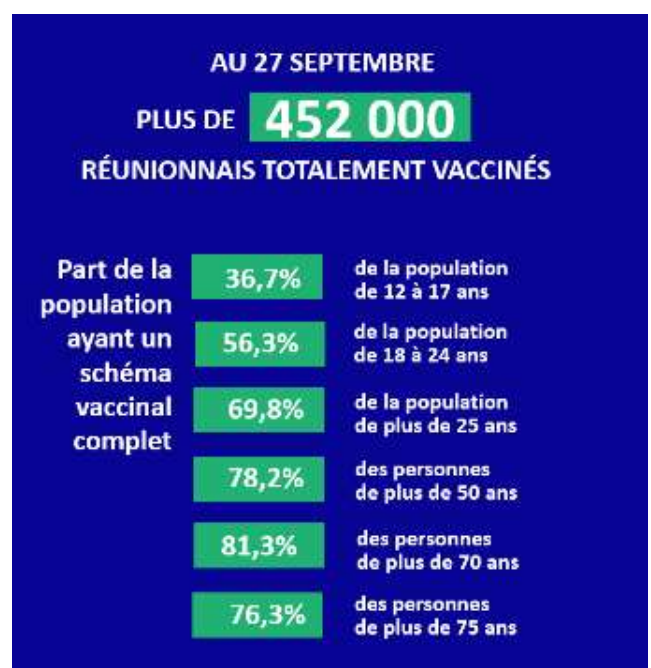
Le pass sanitaire s'applique également à cette tranche d'âge depuis le 30 septembre.

La campagne de rappel a débuté en septembre à La Réunion, près de 2 000 personnes ont déjà pu bénéficier d'une dose supplémentaire. L'ARS encourage les personnes concernées et notamment les personnes de plus de 65 ans, plus exposées aux formes graves, à réaliser cette dose de rappel de façon à réactiver leur immunité et ainsi à maintenir un bon niveau de protection. Une deuxième dose Pfizer s'avère également indispensable pour toutes les personnes vaccinées au Janssen.

Pour assurer une plus grande proximité pour les Réunionnais, l'ARS poursuit ses opérations au sein des communes, par le biais du Vaccinobus et des centres éphémères. Les opérations dans les collèges, lycées et à l'Université sont également reconduites.

Les chiffres de la vaccination au 27 septembre 2021 :

- **902 232 doses** de vaccin ont été administrées
- **484 421 Réunionnais** ont pu bénéficier d'au moins une injection
- **Soit 69% de la population éligible** (12 ans et plus) de La Réunion (56,6% de la population totale) à être entrée dans le processus de vaccination
- **Dont 452 332 Réunionnais** disposent d'un schéma vaccinal complet
- **Soit 64,4% de la population éligible** (52,8% de la population totale)



Une couverture vaccinale insuffisante chez les jeunes

A La Réunion, seulement 36,7% des jeunes de 12 à 17 ans ont un schéma vaccinal complet. Un taux insuffisant comparé à la métropole où le taux de vaccination reste soutenu depuis l'ouverture à cette tranche d'âge avec :

- 3,6 millions de primo-vaccinés (soit 72% de couverture au 26 septembre),
- 3,2 millions qui ont un schéma vaccinal complet (64% de cette catégorie d'âge).

Pourtant, grâce à la vaccination, les plus jeunes auront moins de risque de contracter le virus, de développer des formes graves de Covid-19 (Covid long), et de transmettre la maladie. Ils pourront surtout retrouver une vie normale et avoir accès aux sorties, au sport, à la culture et aux interactions sociales.

J'ai entre 12 et 17 ans, je veux me faire vacciner que dois-je faire ?

Vous pouvez vous faire vacciner en centre de vaccination, chez votre médecin traitant et dans votre établissement scolaire si celui-ci est volontaire.

Dans les centres de vaccination, vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous.
Pour prendre rendez-vous : www.sante.fr / 02 62 72 04 04

Vous devrez présenter :

- une autorisation parentale (pour les mineurs de 12 à 15 ans),
- la carte vitale de vos parents ou votre propre carte.

Opération pour les lycéens et les collégiens de Trois-Bassins :
Le mardi 5 octobre au gymnase Denis Pothin
(Ouverte également à la population)

>>> Jeunes et parents, vous vous posez des questions sur la vaccination ?

Téléchargez la brochure « [La vaccination des 12/17 ans en 2 minutes](#) » sur le site internet de l'ARS <<<

La campagne de rappel plus que nécessaire chez les personnes de plus de 65 ans et/ou pour toute personne vaccinée au Janssen

La campagne de rappel a été déployée depuis début septembre à La Réunion, conformément à l'avis de la HAS précisant la nécessité d'une injection supplémentaire pour un certain nombre de personnes pour lesquelles a été identifié un affaiblissement de l'immunité conférée par le vaccin.

Cette baisse de protection concerne essentiellement **les personnes âgées de plus de 65 ans et les populations à risque de forme grave ou immunodéprimées** (ayant reçu une transplantation d'organe ou de cellules souches hématopoïétiques, sous chimiothérapie lymphopénisante, traitées par des médicaments immunosuppresseurs forts, dialysées chroniques).

Une étude menée en Israël sur un échantillon de personnes de plus de 60 ans ayant reçu une troisième dose du vaccin à ARN de Pfizer montre une réduction significative de l'incidence des réinfections dans ce groupe, en comparaison avec des personnes de même âge n'ayant reçu que 2 doses. La réduction observée porte sur le nombre de nouveaux cas de Covid graves mais aussi sur le nombre de toutes les infections confirmées, incluant celles dues au variant Delta devenu majoritaire.

Près de 2 000 personnes ont déjà pu bénéficier de cette dose de rappel sur l'île. L'ARS encourage les personnes qui sont concernées à réaliser cette injection supplémentaire de façon à réactiver leur immunité et ainsi à maintenir un bon niveau de protection.

De plus, toutes les personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Janssen doivent bénéficier d'une injection de rappel avec le Pfizer.

Evolutions du pass sanitaire

Application aux mineurs de 12 à 17 ans

Depuis le 30 septembre 2021, les adolescents âgés de 12 à 17 ans doivent présenter un pass sanitaire pour accéder aux lieux et événements où il est exigé (cinémas, salles de sports, piscines, restaurants, cafés...). Ils doivent donc dorénavant pouvoir justifier d'une vaccination complète, ou d'un test négatif de moins de 72h, ou d'un certificat de rétablissement du Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ou d'un certificat de contre-indication vaccinale.

Conduite à tenir en cas de vaccination à l'étranger

Pour les personnes vaccinées avec un vaccin non reconnu par l'Agence européenne des médicaments (EMA), une procédure particulière devra être appliquée en fonction du vaccin leur ayant été administré et de l'état d'avancement de leur vaccination.


Le respect de cette procédure conditionnera la reconnaissance de leur schéma vaccinal et l'obtention du pass sanitaire.

- **Vous avez reçu un des vaccins reconnus en France :**

Dans ce cas, votre schéma vaccinal est considéré comme complet et vous permet d'obtenir le pass sanitaire. Si vous n'avez reçu qu'une dose avant votre arrivée, vous pouvez compléter votre schéma vaccinal en recevant la deuxième dose en France.

- **Vous avez été vacciné avec un autre vaccin :**

Vous devez être vacciné de nouveau en France, notamment pour obtenir le pass sanitaire.



Avoir un schéma vaccinal complet et obtenir le « pass sanitaire » après une vaccination à l'étranger

J'ai reçu un vaccin...	J'ai un schéma vaccinal...	Pour obtenir mon « pass sanitaire » dois-je recevoir une nouvelle dose de vaccin ?
Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Janssen (Autorisé par l'EMA)	Complet →	Mon schéma est complet, je n'ai pas besoin d'une nouvelle dose de vaccin
	Incomplet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm*
Covishield, R-Covi, Fiocruz (ou reconnu comme équivalent par l'ANSM ou «EMA-like»)	Complet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm*
	Incomplet →	OUI, 2 doses de vaccin à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle*
Sinopharm, Sinovac (Reconnu par l'OMS)	Complet →	OUI, 1 dose de vaccin ARNm*
Sputnik et autres (Reconnus ni par l'EMA ni par l'OMS)	Complet ou incomplet →	OUI, 2 doses de vaccin à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle*

* 4 semaines après la dernière injection de vaccin réalisée à l'étranger ou, à défaut, au plus vite

Plus d'informations sur la vaccination sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Version : jeudi 23 septembre 2021



Le « pass sanitaire » en Europe et à l'international

Pour faciliter la vérification des certificats de vaccination et de rétablissement, le QR code présent sur le pass sanitaire français peut être lu partout en Europe, directement dans l'application TousAntiCovid ou au format papier, en français et en anglais.

Le certificat européen est valable dans tous les pays de l'Union européenne sans exception. Il est disponible dans les langues nationales et en anglais.

Planning des prochaines opérations de proximité

Des opérations éphémères au plus près des Réunionnais :

Dans les communes

- **Le Tampon, Plaine des Cafres** (Salle des fêtes du 23ème km)
Le 5 octobre
- **Trois-Bassins** (gymnase du Lycée de Trois-Bassins)
Le 5 octobre
- **Saint-Leu, Le Plate** (Maison de quartier)
Le 8 octobre
- **Mafate**
Le 16 octobre

Prenez RDV au **02 62 724 720** ou sur www.sante.fr

Le VACCINOBUS poursuit son tour de l'île, et vous accueille sans rendez-vous de 8h30 à 17h30 :

- **Sainte-Suzanne** (Centre commercial Grand Est)
Le 2 octobre
- **Saint-Leu** (Centre commercial Leclerc Portail)
Le 4 octobre
- **Saint-Louis** (Gare routière)
Le 5 octobre
- **Saint-Paul** (Mission locale de Savannah)
Le 6 octobre
- **Le Tampon** (Université de La Réunion – Campus Sud)
Le 7 octobre
- **Saint-Pierre** (Centre commercial Grand-Sud - Canabady)
Les 8 et 9 octobre
- **Saint-Denis** (Centre commercial Grand-Nord)
Les 14 et 15 octobre